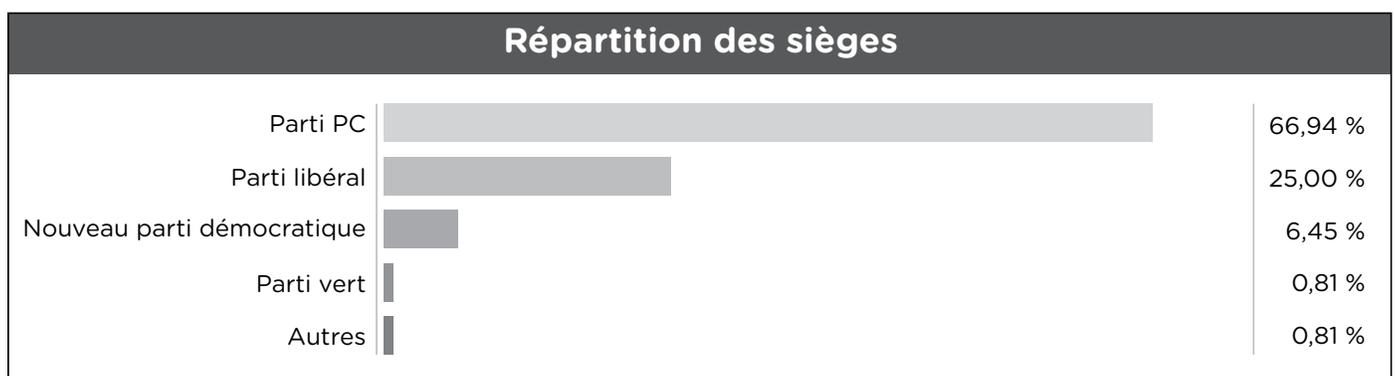
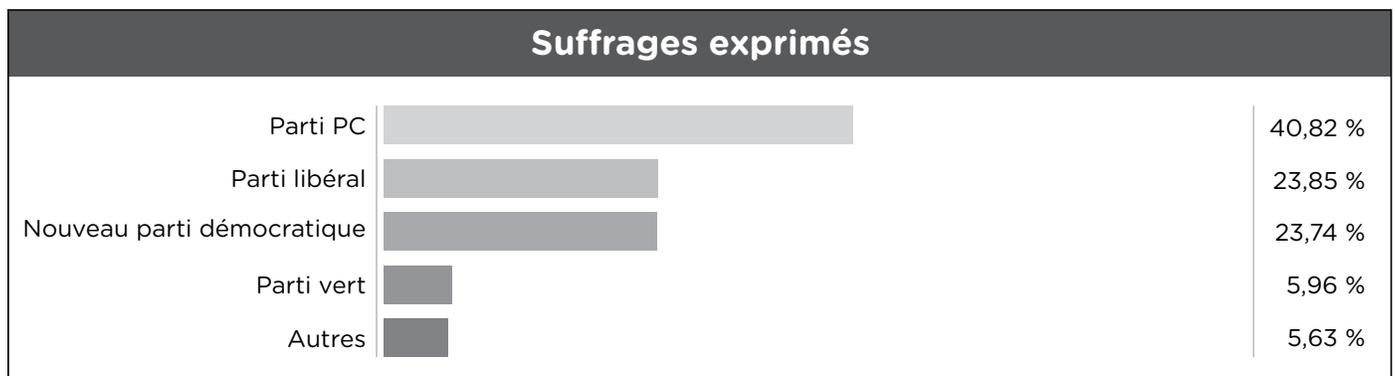


# Annexe E

## Étude de cas n° 4 : Le processus électoral de l'Ontario

### Élément de preuve n° 1 : Les résultats de l'élection ontarienne de 2022

Le mode de scrutin de l'Ontario est le scrutin majoritaire uninominal à un tour (SMUT). Les électeurs de chaque circonscription électorale votent pour un candidat ou une candidate de cette circonscription. La personne qui obtient le plus de voix devient député de la circonscription à l'Assemblée législative de l'Ontario. Le SMUT apporte de la stabilité parce qu'il aboutit souvent à des gouvernements à parti unique, mais il peut aussi permettre à un parti d'obtenir le pouvoir et le plus grand nombre de sièges sans avoir remporté la majorité des suffrages exprimés. Examine les graphiques ci-dessus pour connaître les résultats de l'élection générale ontarienne de 2022. Les électeurs ont été proportionnellement plus nombreux à voter contre le parti ayant remporté le plus grand nombre de sièges. Comme les partis n'obtiennent pas de sièges sur la base des suffrages exprimés, de nombreux électeurs peuvent avoir l'impression que leur vote ne compte pas le jour du scrutin.



Part des suffrages exprimés et des sièges remportés, élection générale ontarienne de 2022

Source : Élections Ontario

## Élément de preuve n° 2 : Statistiques sur le scrutin majoritaire uninominal à un tour

Comme en Ontario, les élections fédérales canadiennes se déroulent selon le scrutin majoritaire uninominal à un tour (SMUT). De nombreux détracteurs du SMUT soulignent que ce mode de scrutin tend à favoriser les partis bien établis et aboutit à des parlements qui ne reflètent pas la composition de l'électorat. Examine ces statistiques sur les élections fédérales canadiennes de 2019.



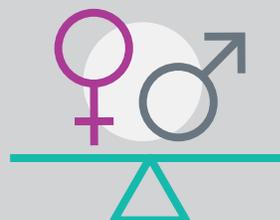
Les députés canadiens sont globalement plus âgés. En 2019, le plus grand groupe de députés (**41 %**) se situait dans la tranche **59-64 ans** et seuls **7 %** des députés avaient moins de 35 ans.



Les députés ont tendance à être blancs. Les minorités ethniques représentent **27 %** de la population canadienne, mais moins de **18 %** des parlementaires en 2019.



Les Autochtones représentent **4,9 %** de la population canadienne, mais moins de **3 %** des députés en 2021.



La représentation des femmes a augmenté de **10 % depuis 1994**, mais, au rythme actuel, il faudra attendre au moins un demi-siècle pour que la représentation des femmes et des hommes soit équilibrée.



Les députés sont plus susceptibles d'être des hommes : en 2021, **70 %** des députés canadiens étaient des hommes.



**4 %** de la population s'identifie comme LGBTQ2+, contre **seulement 1,8 %** des députés élus en 2019.

Source : Représentation équitable au Canada

## Élément de preuve n° 3 : Le scrutin proportionnel

Que se passerait-il si l'Ontario remplaçait le scrutin majoritaire uninominal à un tour par un autre mode de scrutin? Au fil des ans, cinq provinces, dont l'Ontario, ont envisagé de modifier leurs systèmes électoraux. Certains détracteurs du scrutin majoritaire uninominal à un tour réclament le passage au scrutin proportionnel. Ce mode de scrutin consiste à donner à chaque parti un nombre de sièges proportionnel au nombre de suffrages qu'il a obtenus. Il donne lieu à un plus grand nombre de gouvernements minoritaires, ce qui signifie qu'aucun parti ne remporte la majorité absolue des sièges. Dans un gouvernement minoritaire, les partis doivent travailler ensemble pour former un gouvernement. Dans certains systèmes de représentation proportionnelle, les électeurs votent pour le parti qu'ils préfèrent, et non pour un candidat ou une candidate de ce parti. Les sièges sont ainsi attribués aux candidats dans l'ordre où ils figurent sur la liste établie au préalable par les partis.

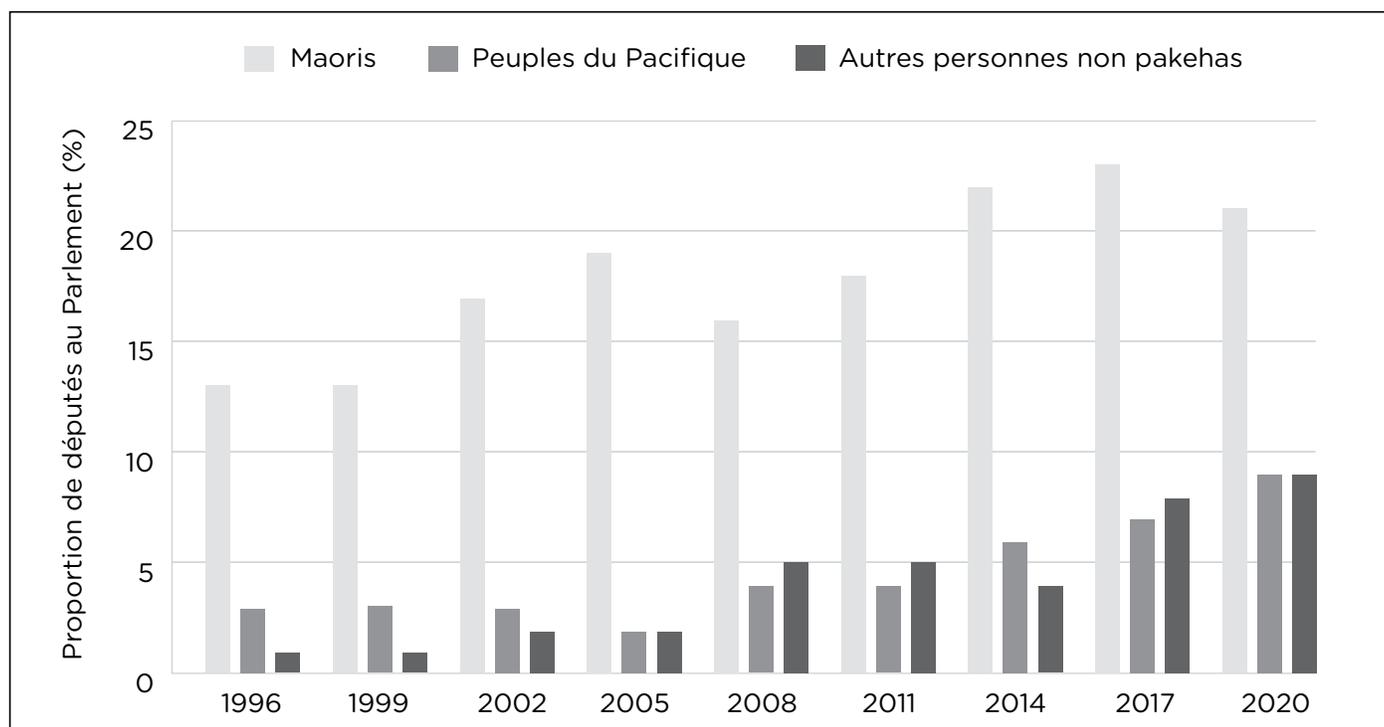
**« Le scrutin proportionnel présente d'autres avantages. Dans un parlement minoritaire, les grands partis nationaux doivent coopérer pour réussir. De plus, les partis peuvent représenter plus facilement les femmes, les minorités ethniques et d'autres groupes sous-représentés. »**

Matthew Hayes, professeur agrégé de sociologie, Université St. Thomas (Canada) (2019).

« What the Canadian election results would have looked like with electoral reform ».

The Conversation. Consulté le 18 juillet 2022 à l'adresse [theconversation.com/what-the-canadian-election-results-would-have-looked-like-with-electoral-reform-125848](https://theconversation.com/what-the-canadian-election-results-would-have-looked-like-with-electoral-reform-125848).

En Nouvelle-Zélande, le scrutin proportionnel, adopté en 1996, a permis d'améliorer la diversité ethnique au Parlement. À l'issue de la dernière élection tenue au scrutin majoritaire uninominal à un tour, en 1993, seuls huit députés s'identifiaient comme maoris. Les Maoris sont le peuple autochtone de la Nouvelle-Zélande. En 2020, 25 Maoris ont été élus. Avant le passage au scrutin proportionnel, il n'y avait jamais eu de député asiatique et un seul député originaire du Pacifique avait été élu. En 2020, des personnes d'ascendance chinoise, coréenne, érythréenne, indienne, iranienne, maldivienne, maorie des Îles Cook, mexicaine, samoane, sri-lankaise et tongane ont été élues.



Sources : Statistics New Zealand et Parlement de Nouvelle-Zélande

**« L'Ontario a un système multipartite concurrentiel. Si nous adoptons une réforme électorale tendant bien plus vers un système proportionnel, la formation d'un gouvernement majoritaire serait très improbable à l'avenir. Nous serions constamment dans une situation de gouvernement minoritaire, qui est par définition instable, étant donné qu'une coalition peut tomber à tout moment, ce qui déclencherait de nouvelles élections. »**

- Cristine de Clercy, professeure agrégée de sciences politiques, Université Western (Canada) (2022).

Réforme électorale préconisée par trois des quatre grands partis de l'Ontario. CityNews.

Consulté le 25 juin 2022,

[toronto.citynews.ca/2022/05/22/ontario-election-electoral-reform-three-of-four-parties](https://toronto.citynews.ca/2022/05/22/ontario-election-electoral-reform-three-of-four-parties)

## Élément de preuve n° 3 (suite)



### SCRUTIN DE LISTE

#### APERÇU

Les systèmes basés sur le scrutin de liste sont conçus de façon à ce que la proportion de sièges que les partis détiennent pendant la législature corresponde à leur part de suffrages obtenus au niveau national, provincial ou régional—compte tenu du genre de système. Les **circonscriptions** sont généralement grandes (la moyenne internationale est d'environ 10 députés par district) et chaque Canadien aura autant de députés. Les électeurs votent généralement pour un parti politique ou un candidat spécifique sur une liste préparée par le parti.

**QUELLE FAMILLE APPARTIENT-IL? Proportionnelle.**

**OÙ L'UTILISE-T-ON ACTUELLEMENT?** Le scrutin de liste est utilisé dans 83 pays, notamment au Danemark, en Norvège et en Espagne.

**COMMENT LE SYSTÈME FONCTIONNE-T-IL POUR LES ÉLECTEURS?** Il existe deux principales formes de scrutin de liste—le scrutin de liste fermée et le scrutin de liste ouverte—qui utilisent toutes les deux des districts plurinominaux. Avec le scrutin de liste fermée, les électeurs votent pour le parti qu'ils préfèrent, et non pour un candidat de ce parti. Avant l'élection, les partis établissent une liste de candidats qui sont élus dans l'ordre où ils figurent sur la liste. Les listes de candidats sont habituellement établies selon les processus internes des partis. Avec ce système, les électeurs choisissent le parti qui l'emporte, mais ils ont peu de contrôle sur leurs représentants.

Avec le scrutin de liste ouverte, les électeurs expriment une préférence pour leur parti ainsi que pour un ou plusieurs candidats figurant sur la liste de leur parti. Le vote pour un candidat spécifique influence l'ordre dans lequel les candidats sont élus par un parti, ce qui a pour effet de placer le ou les candidats préférés des électeurs plus haut dans la liste du parti. Avec certains systèmes, les électeurs peuvent même soutenir des candidats de plus d'un parti.

**COMMENT LES SUFFRAGES SONT-ILS COMPTÉS?** La proportion de suffrages exprimés pour chaque parti détermine le nombre de sièges qu'il se voit attribuer selon une **formule électorale**. Les diverses formes de scrutin de liste emploient différentes formules pour traduire



## SCRUTIN DE LISTE

les votes en sièges; mais d'une façon générale, un parti qui obtient 20 pour cent des suffrages remportera environ 20 pour cent des sièges. Toutefois, les partis qui reçoivent une part de suffrages inférieure à un **seuil minimum** (entre un et cinq pour cent, selon les décisions prises lors de la mise en œuvre) n'obtiennent aucun siège.

**À QUOI RESSEMBLENT LES CIRCONSCRIPTIONS?** Le scrutin de liste élit plusieurs candidats de grandes régions géographiques. Compte tenu de la façon dont le système est mis en place, les votes peuvent être comptés à l'échelle du district ou au niveau régional, provincial ou national. Par exemple, si le système est utilisé au niveau provincial, chaque parti établit une liste de candidats par province. Il élit ensuite des députés de chaque région géographique proportionnellement à la part de suffrages de chaque parti dans la province en question. En revanche, les grandes villes et régions rurales peuvent constituer des districts à part ayant chacun sa propre liste de candidats.

**COMMENT FORME-T-ON LE PARLEMENT ET LE GOUVERNEMENT? COMMENT CHOISIT-ON LE PREMIER MINISTRE?** Après une élection, si un parti obtient plus de la moitié des sièges, le gouverneur général invite son chef à former un gouvernement. Mais avec le scrutin de liste, il est moins probable qu'un seul parti obtienne une **majorité**, ce qui oblige un **gouvernement minoritaire** ou une **coalition** de deux partis ou davantage à s'entendre pour former un gouvernement. Le premier ministre est habituellement le chef du principal parti de la coalition. Cela implique des négociations entre les partis.

**ON PARLE AUSSI DE :** RP, représentation proportionnelle selon la liste du parti, RP pure.



### QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE...

**1. POUR CAMPAGNES ÉLECTORALES?** Les campagnes mettent avant tout l'accent sur la course centrale entre les partis et leurs chefs. Les candidats font toutefois campagne, surtout avec un scrutin de liste ouverte qui leur permet d'obtenir un vote direct. Mais les districts électoraux avec une RP sont plus grands que les circonscriptions comptant un seul député qui existent actuellement au Canada, et ils peuvent nécessiter de nouvelles organisations et stratégies de campagne. En règle générale, plus la région géographique pour laquelle des listes sont établies et des sièges attribués est petite (par exemple, une municipalité au lieu d'une province), plus les candidats trouveront intéressant de se concentrer sur les enjeux locaux.

**2. POUR LE CHOIX ÉLECTORAL?** Les scrutins de liste fermée sont clairs; ils offrent aux électeurs un choix entre des partis adverses. En revanche, les styles de scrutin de liste ouverte varient énormément et offrent différentes façons d'incorporer les suffrages pour des candidats. Comme les électeurs font leur choix parmi de nombreux candidats appartenant parfois à plusieurs partis, les bulletins de vote dans un scrutin de liste ouverte peuvent être assez nombreux et les électeurs doivent se familiariser avec un grand nombre de candidats. Même si les électeurs ont plus de choix avec le scrutin de liste ouverte, leurs votes changent rarement l'ordre des candidats privilégié par le parti; beaucoup d'électeurs votent encore pour le parti en général.



## SCRUTIN DE LISTE

**3. REPRÉSENTATION LOCALE :** La relation entre les électeurs et certains représentants peut être diluée, surtout à mesure que le district électoral s'agrandit. Les électeurs auront non pas un député qui leur rend directement des comptes mais plusieurs députés s'occupant d'une circonscription bien plus importante. La plupart des électeurs s'identifieront alors à un parti de la législature pour lequel ils ont voté et qu'ils jugent donc mieux à même de représenter leur perspective.

**4. POUR LES PARTIS AU PARLEMENT?** Avec les systèmes proportionnels comme le scrutin de liste, il y a davantage de partis représentés au Parlement que moins de systèmes proportionnels, même si cet effet est modifié par le seuil minimum dont il est question plus haut, de sorte que les **partis marginaux** ont plus de difficulté à remporter des sièges. Le scrutin de liste permet aux partis bénéficiant de petites poches de soutien disséminées dans tout le pays de remporter un nombre de sièges proportionnel à ce soutien national.

Les députés élus à partir des listes de parti peuvent cependant suivre étroitement la **discipline de parti** afin de conserver ou d'améliorer leur position sur la liste à la prochaine élection. Cette dynamique sera façonnée par les processus internes des partis pour établir leur liste et le pouvoir décisionnel des cadres supérieurs du parti.

Le scrutin de liste permet de soumettre facilement à l'examen du public la diversité des candidats. Les partis peuvent donc chercher à mettre de l'avant des listes qui augmentent la représentation des femmes, des minorités visibles et autres Canadiens issus de la diversité au Parlement.

**5. POUR LE GOUVERNEMENT?** Le scrutin de liste permet d'avoir de nombreuses formes de gouvernement, bien qu'aucun parti n'emporte habituellement une majorité de sièges. Les partis doivent donc collaborer entre eux pour gouverner. Le principal parti peut former un gouvernement minoritaire ou les parties peuvent former une **coalition** gouvernementale. Les chefs de parti peuvent forger des alliances avec d'autres partis avant la tenue d'une élection ou attendre que les résultats soient connus avant d'accepter de former une coalition. Il se peut que les électeurs ne sachent pas qui fera partie du gouvernement même après le comptage des votes, car cela peut prendre du temps aux chefs de parti pour s'entendre sur un **gouvernement de coalition**. Il arrive que les gouvernements changent quand les coalitions sont dissoutes. Des députés peuvent passer à l'opposition ou se joindre à d'autres partis pour former un nouveau gouvernement de coalition. En l'absence de coalition, le premier ministre en exercice peut demander au gouverneur général de déclencher une élection.



## SCRUTIN DE LISTE

### À QUOI RESSEMBLERAIT LE SCRUTIN?

#### LIST PROPORTIONAL REPRESENTATION / SCRUTIN DE LISTE (OPEN LIST)

Place an X in the circle next to the candidate of your choice.  
(Your vote counts for both the candidate and the party.)

Veillez inscrire un X dans le cercle en regard du candidat de votre choix. (Votre vote compte pour le candidat et le parti.)

PARTY W / PARTI W	PARTY X / PARTI X	PARTY Y / PARTI Y	PARTY Z / PARTI Z
<input type="radio"/> CANDIDATE A CANDIDAT A	<input type="radio"/> CANDIDATE A CANDIDAT A	<input type="radio"/> CANDIDATE A CANDIDAT A	<input type="radio"/> CANDIDATE A CANDIDAT A
<input type="radio"/> CANDIDATE B CANDIDAT B	<input checked="" type="radio"/> CANDIDATE B CANDIDAT B	<input type="radio"/> CANDIDATE B CANDIDAT B	<input type="radio"/> CANDIDATE B CANDIDAT B
<input type="radio"/> CANDIDATE C CANDIDAT C	<input type="radio"/> CANDIDATE C CANDIDAT C	<input type="radio"/> CANDIDATE C CANDIDAT C	
<input type="radio"/> CANDIDATE D CANDIDAT D		<input type="radio"/> CANDIDATE D CANDIDAT D	

#### LIST PROPORTIONAL REPRESENTATION / SCRUTIN DE LISTE (CLOSED LIST)

Place an X in the circle next to the party of your choice.

Veillez inscrire un X dans le cercle en regard du candidat de votre choix.

<input type="radio"/> PARTY W PARTI W
<input checked="" type="radio"/> PARTY X PARTI X
<input type="radio"/> PARTY Y PARTI Y
<input type="radio"/> PARTY Z PARTI Z

Le Centre Samara pour la démocratie. (2016). Ce qu'il faut savoir à propos de la réforme électorale. Consulté à l'adresse [samaracanada.com/fr/enseignants-et-étudiants/réforme-électorale](http://samaracanada.com/fr/enseignants-et-étudiants/réforme-électorale).